

CWS/8/24 ORIGINAL : ANGLAIS DATE : 5 FEVRIER 2021

Comité des normes de l'OMPI (CWS)

Huitième session Genève, 30 novembre – 2 décembre et 4 décembre 2020

RAPPORT

adopté par le Comité

INTRODUCTION

- 1. Le Comité des normes de l'OMPI (ci-après dénommé "comité" ou "CWS") a tenu sa huitième Session à Genève du 30 novembre au 2 décembre et au 4 décembre 2020.
- 2. Les États ci-après, membres de l'OMPI ou de l'Union de Paris et de l'Union de Berne, étaient représentés à la session : Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Burkina Faso, Canada, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, El Salvador, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lituanie, Madagascar, Maroc, Mexique, Myanmar, Norvège, Ouganda, Pakistan, Panama, Portugal, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Suède, Thaïlande, Ukraine, Uruguay, Viet Nam, Zimbabwe (52).
- 3. En leur qualité de membres du CWS, les représentants des organisations intergouvernementales ci-après ont pris part à la session : Organisation eurasienne des brevets (OEAB), Organisation européenne des brevets (OEB), Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), Union européenne (UE) (4).
- 4. Des représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ci-après ont participé à la session en qualité d'observateurs : Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI), Association internationale pour les marques (INTA), Confederacy Of Patent Information User Groups (CEPIUG), Health And Environment Program (HEP), Independent Alliance For Artists Rights (IAFAR), Organisation de la coopération islamique (OCI), Patent Documentation Group (PDG), Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Women At The Table (9).

5. La liste des participants fait l'objet de l'annexe I du présent rapport.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la session

6. M. Daren Tang, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), a ouvert la huitième session du CWS et souhaité la bienvenue aux participants.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection d'un président et de deux vice-présidents

- 7. Le CWS a confirmé l'élection à l'unanimité de M. Jean-Charles Daoust (Canada) en tant que président et de M. Sergey Biryukov (Fédération de Russie) en tant que vice-président, conformément à la pratique établie du comité. En ce qui concerne le poste vacant de deuxième vice-président, le CWS a élu à l'unanimité M. Siyoung Park (République de Corée) pour cette session.
- 8. M. Young-Woo YUN (OMPI) a assuré le secrétariat du CWS.

EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

- 9. Le CWS a adopté à l'unanimité l'ordre du jour proposé dans le document CWS/8/1 Prov.2, qui fait l'objet de l'annexe II du présent rapport.
- 10. Après l'adoption de l'ordre du jour, le président a invité les coordonnateurs des groupes régionaux à faire une déclaration au nom de leur groupe. La délégation de la Fédération de Russie, parlant au nom du groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale, s'est félicitée du travail accompli par le comité et les équipes d'experts dans des conditions complexes et a souligné que les membres du CWS travaillant en étroite collaboration avaient obtenu des résultats positifs, s'agissant en particulier de la poursuite de l'élaboration des normes dans une situation mondiale difficile.

EXPOSES

11. Les exposés présentés, les déclarations écrites communiquées et les documents de travail établis pour la session sont disponibles sur le site Web de l'OMPI à l'adresse suivante : http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=57089.

DELIBERATIONS, CONCLUSIONS ET DECISIONS

12. Conformément aux décisions prises par les organes directeurs de l'OMPI lors de leur dixième série de réunions tenue du 24 septembre au 2 octobre 1979 (voir les paragraphes 51 et 52 du document AB/X/32), le rapport de la présente session rend compte uniquement des conclusions (décisions, recommandations, opinions, etc.) du CWS sans rendre compte en particulier des déclarations de tel ou tel participant, excepté lorsqu'une réserve relative à une conclusion particulière du CWS a été émise ou réitérée après l'adoption de cette conclusion.

Point 4.a) de l'ordre du jour : Proposition concernant une nouvelle norme relative aux interfaces de programmation d'applications Web

- 13. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/2.
- 14. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la norme proposée contenant des recommandations relatives au traitement et à la communication des données de propriété intellectuelle aux interfaces de programmation d'applications (API) Web. La norme proposée vise à faciliter le traitement et l'échange harmonisés de données de propriété intellectuelle sur le Web. Le CWS a été informé qu'au paragraphe 12.c) du document, la règle "RSG-148" indiquée en référence devait être remplacée par la règle "RSJ-151".

- 15. Le CWS a adopté la nouvelle norme ST.90 de l'OMPI sous le nom "Recommandations relatives au traitement et à la communication des données de propriété intellectuelle aux API Web (interfaces de programmation d'application)", telle qu'elle figure dans l'annexe du document CWS/8/2.
- 16. L'Équipe d'experts chargée des API a proposé que le Bureau international mette en place un catalogue unique contenant la liste des API présentées par les offices de propriété intellectuelle dans leurs relations avec l'extérieur. Le catalogue devrait être accessible à travers un portail sur le site Web de l'OMPI, permettant aux utilisateurs de recenser les services Web mis à leur disposition par les offices de propriété intellectuelle et offrant dans la mesure du possible une fonction de recherche simple.
 - 17. Le CWS a également approuvé la proposition invitant le Bureau international à publier un catalogue unique sur le site Web de l'OMPI et à rendre compte de l'état d'avancement de ce projet à sa prochaine session, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 17 du document CWS/8/2.
- 18. L'Équipe d'experts chargée des API a proposé de modifier la description de la tâche n° 56 maintenant que le projet de norme a été achevé, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 20 du document CWS/8/2, afin de continuer d'améliorer la nouvelle norme de l'OMPI et les travaux connexes tels que le catalogue unique.
 - 19. Le CWS a approuvé la proposition de modification de la description de la tâche n° 56, qui est désormais libellée comme suit : "Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.90 de l'OMPI; aider le Bureau international à créer un catalogue unique des API mises à disposition par les offices; et l'aider à promouvoir cette norme et à la mettre en œuvre."

Point 4.b) de l'ordre du jour : Proposition concernant une nouvelle norme relative aux marques multimédias

- 20. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/3.
- 21. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la norme proposée contenant des recommandations relatives à la gestion électronique des marques de mouvement ou multimédias. La norme porte sur la présentation, le traitement électronique et la publication des demandes d'enregistrement de marques de mouvement ou multimédias, soumises par voie électronique ou sur papier. La norme vise à faciliter le traitement de données et l'échange d'informations relatives aux marques de mouvement ou multimédias entre les offices de propriété industrielle.
- 22. Une délégation a proposé plusieurs corrections et précisions d'ordre rédactionnel à apporter au document :
 - faire du point en retrait sous la définition 3.g) débutant par "conteneur" une définition 3.h) à part entière;
 - débuter une nouvelle phrase au paragraphe 19 commençant au terme "y compris" et préciser la formulation afin d'éliminer toute ambiguïté;
 - supprimer la référence à la législation nationale dans le paragraphe 24;
 - adoucir le libellé de la note 8, en disant par exemple "Tout office peut décider, par exemple"; et
 - ajouter le point manquant après "quality" au paragraphe 29 du texte anglais.
- 23. Une délégation a proposé de supprimer le mot "graphique" du paragraphe 11 afin d'élargir les types de dessins et modèles couverts par ce paragraphe.

- 25. Le CWS est convenu de mettre fin à la tâche n° 49, les travaux correspondants étant désormais considérés comme achevés.

<u>Point 4.c) de l'ordre du jour : Proposition concernant une nouvelle norme relative aux données sur la situation juridique des marques</u>

- 26. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/4.
- 27. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la norme proposée contenant des recommandations relatives à l'échange de données sur la situation juridique des marques. La proposition suit le modèle de la norme ST.27 de l'OMPI concernant la situation juridique des brevets et de la norme ST.87 de l'OMPI concernant la situation juridique des dessins et modèles industriels. La nouvelle norme vise à faciliter l'accès des utilisateurs de l'information en matière de propriété industrielle, des offices, des fournisseurs de données, du grand public et des autres parties intéressées aux données sur les marques. Elle vise à améliorer la diffusion, la fiabilité et la comparabilité des données relatives à la situation juridique des marques dans les systèmes d'enregistrement dans le monde entier, y compris le système de Madrid.
 - 28. Le CWS a adopté la nouvelle norme ST.61 de l'OMPI, intitulée "Recommandation concernant l'échange de données sur la situation juridique des marques", reproduite dans l'annexe du document CWS/8/4.
- 29. Au cours de la session, l'équipe d'experts a proposé de recueillir des plans de mise en œuvre et des tables de correspondance auprès des offices de propriété industrielle pour la nouvelle norme.
 - 30. Le CWS a prié le Secrétariat de diffuser une circulaire invitant les offices de propriété industrielle à évaluer leurs pratiques opérationnelles et leurs systèmes informatiques en ce qui concerne la norme ST.61 de l'OMPI, et de soumettre un plan de mise en œuvre et une table de correspondance pour leur office.

Point 4.d) de l'ordre du jour : Proposition concernant une nouvelle norme relative aux représentations des dessins et modèles

- 31. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/5.
- 32. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la norme proposée contenant des recommandations visant à créer, stocker, afficher, gérer, publier et échanger des représentations sous forme électronique de dessins et modèles industriels. Ces recommandations visent à encourager les déposants qui soumettent une demande concernant le même dessin ou modèle auprès de plusieurs offices de propriété intellectuelle à réutiliser au maximum les mêmes représentations.
- 33. Une délégation a formulé un certain nombre d'observations et de suggestions visant à améliorer le projet de norme proposé :
 - réduction de la limite pour la taille du fichier image à 2 Mo au lieu du 5 Mo au paragraphe 15 afin d'éviter les situations dans lesquelles un seul dépôt contenant plusieurs demandes et de nombreux fichiers graphiques pourrait atteindre une taille totale de 5 Go;
 - suppression de la référence à la législation nationale au paragraphe 6;

- remplacer l'expression "Il appartient à l'office" par "L'office peut décider, par exemple," dans les notes 2 et 13;
- préciser le paragraphe 16 afin d'indiquer clairement que les vues sectionnelles d'un dessin ou modèle doivent venir s'ajouter à au moins une vue complète;
- préciser la distinction entre les types de métadonnées visés au paragraphe 44; et
- scinder la première phrase du paragraphe 19 en deux phrases à partir du terme
 "y compris" afin de lever toute ambiguïté.
- 34. Le Bureau international a proposé des modifications d'ordre rédactionnel pour répondre aux observations de la délégation. En ce qui concerne la limite de taille des fichiers, une taille de 2 Mo serait considérée insuffisante sur la base des résultats de l'enquête sur la représentation des dessins et modèles. Une seule réponse faisait état d'une taille maximale de fichier de 2 Mo ou moins, alors que de nombreux répondants acceptaient des fichiers d'un volume nettement supérieur à 10 Mo. Le chiffre de 5 Mo avait été choisi comme valeur médiane reflétant la pratique des offices ayant répondu à l'enquête. En guise de solution de rechange, le Bureau international a proposé d'ajouter à la norme une disposition permettant aux offices de propriété industrielle de limiter la taille totale d'un dépôt unique à 100 Mo, ou plus si l'office le souhaite. La délégation a appuyé cette proposition.
 - 35. Le CWS a approuvé les révisions proposées par le Bureau international pour répondre aux observations de la délégation, comme indiqué dans le document <a href="https://cws.commons.org/cws
- 36. Plusieurs délégations ont formulé des observations sur la question de savoir s'il convenait de considérer le format Scalable Vector Graphics (SVG) comme un format privilégié ou un format alternatif dans la norme. Certaines délégations ont estimé qu'il était inutile et que les formats images matriciels seraient suffisants pour tout dessin ou modèle. D'autres délégations ont estimé que certaines catégories de déposants préféraient utiliser le SVG et qu'il était souhaitable de disposer d'un format image vectoriel privilégié du point de vue de la modernisation. Des variantes ont été proposées pour le traitement du SVG. Les discussions ont notamment débouché sur les trois options suivantes :
 - Option 1 : conserver le SVG en tant que format privilégié et laisser les paragraphes 11 et 12 tels qu'ils figurent dans le document CWS/8/5;
 - Option 2 : faire du SVG un format alternatif et le transférer du paragraphe 11 au paragraphe 12; et
 - Option 3 : adopter la norme proposée sans faire aucunement référence au SVG dans la norme, avec une note indiquant que l'Équipe d'experts chargée de la représentation des dessins et modèles réexaminera la question et présentera une proposition concernant la SVG à la neuvième session du CWS.
 - 37. Le CWS a approuvé la troisième option, consistant à supprimer toutes les mentions du SVG figurant dans le projet et à renvoyer la question à l'Équipe d'experts chargée de la représentation des dessins et modèles pour complément d'examen.
 - 38. Le CWS a adopté la nouvelle norme ST.88 de l'OMPI intitulée "Recommandations concernant les représentations sous forme électronique des dessins et modèles industriels" sous réserve de la suppression du SVG pour complément d'examen par l'équipe d'experts et des autres révisions proposées par les délégations, comme indiqué dans le texte final figurant dans le document CWS/8/Item 5/ST88.
- 39. Une délégation s'est dite préoccupée par les incidences de l'adoption de cette nouvelle norme dans le cadre du système de La Haye et a demandé une période de transition suffisante pour les offices le cas échéant. Le Bureau international a précisé qu'il est d'usage de prévoir

des périodes de transition dans de telles situations, mais que les modalités correspondantes devraient être mises au point dans le cadre du Groupe de travail sur le système de La Haye.

- 40. Un représentant a demandé des informations sur les prestataires de services ou les experts susceptibles d'aider les organisations à comprendre et mettre en œuvre les normes de l'OMPI, qui pouvaient être très complexes. Un autre représentant a également suggéré de rendre la liste des équipes d'experts du CWS plus visible sur le site Web de l'OMPI, y compris la liste des offices des membres des équipes d'experts respectives.
- 41. Au cours de la session, le Bureau international a proposé de réviser la description de la tâche n° 57 afin de tenir compte des travaux achevés et restants.
 - 42. Le CWS a approuvé la proposition de modification de la tâche n° 57, désormais libellée comme suit : "Assurer les révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.88 de l'OMPI".
 - 43. Le CWS a prié l'Équipe d'experts chargée de la représentation des dessins et modèles de présenter une proposition concernant le traitement du format SVG dans la norme ST.88 à sa neuvième session.

Point 4.e) de l'ordre du jour : Proposition relative à la révision de la norme ST.26 de l'OMPI (tâche n° 44)

- 44. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/6 Rev.
- 45. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la proposition de révision de la norme ST.26 de l'OMPI présentée par l'Équipe d'experts chargée du listage des séquences. Les révisions, qui seront indiquées dans la version 1.4, comprennent les principales modifications suivantes :
 - l'intégration dans la DTD de nouveaux éléments de données liés à l'emploi de qualificateurs en texte libre pour faciliter la mise en œuvre de la norme ST.26 de l'OMPI selon le PCT ou selon des procédures nationales;
 - l'indication des qualificateurs en texte libre qui sont obligatoires et dépendants de la langue;
 - la mise à jour de l'Annexe I pour assurer sa cohérence avec la nouvelle version 10.9 de la définition du tableau des caractéristiques INSDC;
 - l'ajout d'une table des matières propre à l'Annexe VI pour faciliter la navigation;
 - le remplacement de l'expression "identification de la première revendication de priorité dans la demande" par "identification de la première demande contenant une revendication de priorité" dans un listage des séguences; et
 - la mise à jour du descripteur d'emplacement pour correspondre au format des emplacements de la base de données UniProt.
- 46. Les révisions contiennent les mises à jour nécessaires pour assurer une transition sans heurt de la norme ST.25 de l'OMPI à la norme ST.26 de l'OMPI à la date de mise en œuvre effective, à savoir le 1^{er} janvier 2022, aux niveaux national, régional et international. Le CWS a également noté que le Groupe de travail du PCT, qui s'est réuni en octobre 2020, avait déjà approuvé les modifications à apporter au règlement d'exécution du PCT en partant du principe que les modifications nécessaires seraient approuvées par le CWS.
- 47. Plusieurs délégations ont demandé qu'une formation soit dispensée aux offices, aux examinateurs et aux entreprises afin de faciliter le passage à la norme ST.26. Une formation dans des langues autres que l'anglais a aussi été demandée. Le Bureau international a indiqué qu'il prévoyait de fournir du matériel de formation dans les 10 langues du PCT mais que, en

raison du manque de ressources, il était nécessaire que les offices apportent une assistance à la traduction pour mettre en œuvre ce plan.

- 48. Le CWS a pris note du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée du listage des séquences et des progrès réalisés dans la mise au point d'un logiciel de listage des séquences de l'OMPI. Plusieurs délégations ont demandé que les supports de formation et d'appui soient fournis par le Bureau international dans une langue autre que l'anglais. Le CWS a pleinement appuyé l'initiative du Bureau international tendant à dispenser des formations en ligne portant à la fois sur la norme ST.26 de l'OMPI et sur les listages des séquences de l'OMPI pour le personnel des offices et les déposants de demandes de brevet, et plusieurs délégations ont fait des déclarations à cet effet. Le Secrétariat a encouragé les offices de propriété industrielle à informer le Bureau international de leurs besoins en matière de formation par courrier électronique à l'adresse standards@wipo.int.
 - 49. Le CWS a approuvé la proposition de révision de la norme ST.26 de l'OMPI reproduite dans l'annexe du document CWS/8/6 Rev.
 - 50. Le CWS a encouragé les offices de propriété industrielle à partager leurs plans en matière de transition de la norme ST.25 à la norme ST.26.

Point 4.f) de l'ordre du jour : Proposition relative à la révision de la norme ST.27 de l'OMPI

- 51. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/7.
- 52. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des révisions proposées pour mettre à jour les champs de données supplémentaires de la norme ST.27 de l'OMPI, afin d'aligner la norme sur les nouveaux éléments du schéma XML pour les données sur la situation juridique des brevets ajoutés à la version 4.0 de la norme ST.96 de l'OMPI (Utilisation du XML dans le traitement de l'information en matière de propriété intellectuelle).
- 53. Les révisions proposées comprenaient les nouveaux éléments de données suivants :
 - une date pour un événement antérieur qui est lié à l'événement enregistré;
 - une citation relative à une règle, un règlement, un statut, une disposition légale ou tout autre fondement d'une décision:
 - une raison pour laquelle la demande ou le droit de propriété intellectuelle n'est pas en vigueur (par exemple, retrait, abandon, extinction);
 - un indicateur de droits d'usage antérieur qui sont ou peuvent être attachés à la demande ou au droit de propriété intellectuelle, si l'office de propriété intellectuelle a accès à ces données;
 - des données sur la publication, les documents de priorité ou d'autres documents connexes:
 - des données sur une procédure d'examen qui a été menée (par exemple, la date d'opposition, la langue, le numéro de référence);
 - des données associées à la demande : titre de l'invention, données relatives à la priorité, données de classement;
 - des données relatives à l'inventeur (par exemple, nom, lieu, employeur);
 - des données sur les transferts de propriété, telles que le numéro d'enregistrement de la cession;
 - des données relatives aux licences étendues, y compris les dates de début et de fin; et
 - des précisions sur le paiement des taxes, telles que l'année du paiement et le statut du paiement (par exemple terminé, en cours de traitement, non commencé).
- 54. Une délégation a fait observer qu'elle appuyait les révisions dès lors que les nouveaux éléments de données étaient facultatifs et non obligatoires. Le Bureau international a confirmé

que toutes les données supplémentaires étaient facultatives et que chaque office pouvait prévoir des champs de données supplémentaires si nécessaire.

- 55. Une délégation a proposé de fusionner les trois normes sur la situation juridique (ST.27, ST.87 et ST.61) en une seule afin d'éviter la répétition des informations et d'améliorer l'efficacité de la mise à jour. Plusieurs délégations ont appuyé cette proposition. Le Bureau international a suggéré que cette proposition soit soulevée au sein de l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique dans le cadre de la tâche n° 47.
 - 56. Le CWS a approuvé la proposition de révision de la norme ST.27 de l'OMPI intitulée "Échange de données sur la situation juridique des brevets", reproduite dans l'annexe du document CWS/8/7.

Point 4.g) de l'ordre du jour : Proposition relative à la révision de la norme ST.37 de l'OMPI (tâche n° 51)

- 57. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/8.
- 58. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la proposition de révision de la norme ST.37 de l'OMPI pour tenir compte des mises à jour requises par les versions 3.2 et 4.0 de la norme ST.96 de l'OMPI pour les éléments de schéma XML. Les propositions de révision de la partie principale de la norme ST.37 de l'OMPI comprennent les éléments suivants :
 - mettre à jour le renvoi à la norme ST.96 de l'OMPI comme suit : "Recommandation relative à l'utilisation du XML (eXtensible Markup Language) dans le traitement de l'information en matière de propriété intellectuelle";
 - remplacer, dans la version anglaise, les termes "office de propriété industrielle" par l'acronyme défini "IPO" par souci de cohérence; et
 - actualiser le paragraphe 38 du corps principal de la norme ST.37 pour y inclure un autre exemple de nommage de fichier lorsque l'ensemble de données du fichier d'autorité couvre plus d'une période.
- 59. Les révisions proposées comprennent également les mises à jour suivantes de l'annexe III de la norme ST.37 de l'OMPI, XSD désignant le fichier d'autorité :
 - indiquer un numéro de version spécifique pour la norme ST.96 de l'OMPI dans la note figurant à l'annexe III; et
 - actualiser la déclaration d'importation du XSD de sorte qu'elle renvoie aux nouveaux schémas mis à plat pour la version 4.0.
 - 60. Le CWS a approuvé la proposition de révision de la norme ST.37 de l'OMPI indiquée aux paragraphes 11 et 12 du document CWS/8/8. Plusieurs délégations ont encouragé les autres à communiquer les séries de données de leur fichier d'autorité en vue de leur publication sur le portail Web de l'OMPI relatif aux fichiers d'autorité.
- 61. Le CWS a également pris note d'une décision de l'Équipe d'experts chargée de la documentation minimale du PCT à l'effet d'utiliser la norme ST.37 de l'OMPI comme base pour la saisie des informations bibliographiques concernant les collections de documents de brevet fournies par les administrations internationales. Toutefois, plusieurs nouveaux éléments de données devront être recommandés dans la norme ST.37 de l'OMPI afin de s'assurer qu'elle satisfera aux exigences énoncées à l'objectif C du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de la documentation minimale du PCT.
 - 62. Le CWS a prié l'Équipe d'experts chargée du fichier d'autorité de présenter une proposition concernant les révisions à apporter à la norme ST.37 de l'OMPI à la prochaine

session du CWS, compte tenu de la proposition de l'Équipe d'experts chargée de la documentation minimale du PCT.

- 63. Le Bureau international a recommandé que les offices de propriété industrielle communiquent leurs séries de données relatives aux fichiers de données d'autorité à une date précise chaque année afin de rationaliser la validation et la publication des fichiers d'autorité conformément à la norme ST.37 de l'OMPI. Le CWS a pris note de la recommandation, ainsi que la date de soumission proposée pour le 1^{er} mars. L'instauration de cette date vise à rappeler aux offices de propriété industrielle qu'ils sont tenus de communiquer au moins une mise à jour par année. Le Secrétariat diffusera une circulaire dans le mois afin de rappeler ce nouveau délai aux offices de propriété industrielle.
 - 64. Le CWS a approuvé la date du 1^{er} mars pour la mise à jour annuelle des fichiers d'autorité par les offices de propriété industrielle et a prié le Secrétariat de diffuser une circulaire en février 2021, invitant les offices de propriété industrielle à actualiser leurs informations concernant les fichiers d'autorité.

Point 5.a) de l'ordre du jour : Publication des résultats du questionnaire sur les systèmes de numérotation des offices de propriété industrielle

- 65. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/9 Corr.
- 66. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des résultats de l'enquête sur les systèmes de numérotation utilisés par les offices de propriété industrielle en ce qui concerne les documents publiés et les titres enregistrés, qui rendent compte des pratiques de 50 offices. Lors de l'enquête précédente, menée en 2001, des réponses avaient été reçues de 58 pays et organisations. Malgré les chiffres similaires, il y avait des différences notables concernant les répondants. Trente des participants ayant répondu en 2020 avaient également fourni des données en 2001. Deux autres répondants en 2020 correspondent à un répondant de 2001 qui n'existe plus. Les 26 autres pays et entités ayant participé à l'enquête de 2001 n'ont pas communiqué de données en 2020.
- 67. Le Bureau international a proposé de publier les résultats de l'enquête de 2020 parallèlement aux résultats de l'enquête de 2001 dans la partie 7.2.2 du Manuel de l'OMPI, car les deux enquêtes présentent les pratiques de nombreux offices de propriété intellectuelle qui ne seraient pas prises en considération autrement. Il serait trompeur de combiner les résultats de 2001 avec ceux de 2020, car cela laisserait penser que les données communiquées par les 26 pays n'ayant répondu qu'à l'enquête de 2001 sont à jour, ce qui n'est pas forcément le cas.
- 68. Une délégation a demandé la possibilité de mettre à jour ses données d'enquête avant leur publication. Le Bureau international a fait observer que d'autres offices avaient fait la même demande avant la réunion et a proposé que le CWS invite les offices de propriété industrielle à fournir leurs contributions supplémentaires à l'enquête d'ici à la fin de 2020.
 - 69. Le CWS a approuvé la publication des résultats de l'enquête sur les systèmes de numérotation des offices de propriété industrielle conformément à la proposition du Bureau international, ainsi que des informations supplémentaires que les offices de propriété intellectuelle fourniraient d'ici à la fin de 2020.

Point 5.b) de l'ordre du jour : Publication des résultats de la première partie du questionnaire sur l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public

- 70. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/10.
- 71. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des résultats du questionnaire sur les pratiques des offices de propriété industrielle sur le contenu, les fonctions et les plans futurs concernant l'information en matière de brevets accessible au public, auquel ont répondu

60 offices. Cinquante-trois participants (88%) ont indiqué que leur office fournissait un accès en ligne à l'information en matière de brevets. Les types d'informations les plus courants sont les données de priorité, la situation juridique, les demandes publiées, les demandes acceptées et la gazette officielle. Une majorité de répondants mettent à jour leurs informations en ligne sur une base quotidienne, hebdomadaire ou bihebdomadaires (entre 60 et 70% en fonction du type d'information), alors que les mises à jour mensuelles (de 15 à 20%) et en temps réel (de 10 à 15%) sont également courantes. Cinquante-cinq offices (92%) communiquent l'information en matière de brevets en anglais, ainsi que dans une ou plusieurs langues locales pour la plupart d'entre eux.

72. Le CWS a approuvé la publication des résultats du questionnaire, qui font l'objet de l'annexe du document CWS/8/10, sur le site Web de l'OMPI.

Point 5.c) de l'ordre du jour : Publication des résultats de l'enquête sur l'utilisation de modèles en 3D et d'images en 3D dans les données et la documentation en matière de propriété intellectuelle

- 73. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/11.
- 74. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des résultats de l'enquête sur l'utilisation des modèles 3D et des images 3D au sein des offices de propriété intellectuelle, qui éclairent les discussions de l'Équipe d'experts 3D en vue de l'élaboration d'une nouvelle norme sur les objets numériques en 3 D. Trente offices de propriété intellectuelle ont répondu à l'enquête. Treize répondants (43%) ont indiqué qu'ils avaient au moins une certaine expérience des objets numériques en 3D, le plus souvent pour les marques (30%) et les dessins et modèles (23%), mais également pour les brevets (13%). La majorité des offices de propriété industrielle utilisant des objets en 3D le font pour le dépôt et l'archivage des demandes, tandis que peu les utilisent pour l'examen, la publication ou la recherche. Certains offices ont fait part de leur intérêt pour l'utilisation d'objets 3D aux fins de la recherche et de l'échange de données à l'avenir.
 - 75. Le CWS a approuvé la publication des résultats de l'enquête 3D, qui font l'objet de l'annexe du document CWS/8/11, sur le site Web de l'OMPI.

Point 6 de l'ordre du jour : Examen du programme de travail et de la liste des tâches du CWS 76. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/12.

- 77. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des informations actualisées sur le programme de travail du CWS et la liste des tâches approuvées à la septième session du comité en 2019.
 - 78. Le CWS a prié le Secrétariat de tenir compte des accords conclus à la huitième session dans le programme de travail du CWS et dans la présentation générale du programme de travail du CWS, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 2 du document CWS/8/12.
- 79. Après mise à jour de la liste des tâches compte tenu des décisions prises lors de la session, l'état d'avancement des tâches fait l'objet de l'annexe III du présent rapport.

Point 7.a) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux technologies de l'information et de la communication (tâche n° 58)

- 80. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/13.
- 81. Le CWS a pris note du contenu du rapport sur l'état d'avancement de la tâche n° 58 présenté par le Bureau international en tant que responsable de la stratégie relative aux TIC pour l'Équipe d'experts chargée des normes, y compris le résultat de l'établissement d'un ordre

de priorité de 40 recommandations, qui fait l'objet de l'annexe du document CWS/8/13, sur la base des résultats de l'enquête menée au sein de l'équipe d'experts. Le CWS a également pris note du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux TIC, qui comprend l'élaboration d'un projet de feuille de route stratégique pour examen à la neuvième session du CWS.

- 82. Une délégation a demandé aux offices de partager leurs données d'expérience concernant les outils de conversion DOCX, afin d'assurer la compatibilité entre les outils et de préserver la qualité des données XML produites.
- 83. Une délégation a fait observer que seuls sept offices de propriété industrielle au sein de l'équipe d'experts avaient répondu au questionnaire précédent sur l'ordre de priorité des 40 recommandations. La délégation a demandé que davantage d'offices de propriété intellectuelle répondent l'enquête afin de mieux éclairer les discussions de l'équipe d'experts, y compris pour l'élaboration du projet de feuille de route stratégique.
 - 84. Compte tenu de cette suggestion et de l'appui des délégations, le CWS a demandé au Bureau international d'inviter tous les offices à répondre à l'enquête sur l'ordre de priorité des 40 recommandations et de rendre compte des résultats de l'enquête à sa neuvième session.

Point 7.b) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP (tâches n° 41, n° 53 et n° 64)

- 85. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/14.
- 86. Le CWS a pris note du contenu du document présenté par le Bureau international en tant que responsable de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP, concernant en particulier la publication en juin 2020 de la version 4.0 de la norme ST.96 de l'OMPI, qui contenait de nouveaux éléments de schéma pour les indications géographiques et les données relatives aux œuvres orphelines protégées par le droit d'auteur. Le CWS a également noté que le Bureau international prévoyait de mettre en place une base de données centrale pour partager les mises en œuvre de la norme ST.96 de l'OMPI entre les offices, ainsi qu'une plateforme permettant aux développeurs de partager des données d'expérience à la demande du CWS.
- 87. Le CWS a en outre pris note des résultats de l'enquête sur la mise en œuvre de la norme ST.96 de l'OMPI menée au sein de l'équipe d'experts. Sur les 11 offices ayant répondu, six étaient favorables à ce stade à la communication des données relatives au PCT avec le Bureau international au format prévu par la norme ST.96 de l'OMPI, comme cela se faisait dans le cadre des systèmes de Madrid et de La Haye.
- 88. Une délégation a demandé combien de temps il faudrait pour que le PCT mette en œuvre les éléments prévus par la norme ST.96. Le Bureau international a fait observer qu'il n'y avait aucune décision quant à la mise en œuvre de la norme ST.96 dans le système du PCT et qu'il faudrait probablement quelques années si le PCT décidait de la mettre en œuvre.
- 89. L'équipe d'experts a proposé de mettre fin à la tâche n° 53, qu'elle considère comme achevée étant donné que la version 4.0 de la norme ST.96 de l'OMPI comporte des éléments de schéma pour les données relatives aux indications géographiques. Toute révision nécessaire de ces éléments sera effectuée par l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP dans le cadre de la tâche n° 41.
 - 90. Le CWS a approuvé la demande de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP de mettre fin à la tâche n° 53.
- 91. Le CWS a pris note de l'état d'avancement de la tâche n° 64 et des retards dans la mise à disposition des schémas JavaScript Object Notation (JSON) ainsi que de l'intention de

présenter un projet de recommandations sur les schémas JSON pour les données de propriété intellectuelle, pour examen à la neuvième session.

- 92. Le CWS a également pris note du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP, y compris la proposition relative à l'élaboration d'une base de données centralisée pour le partage des éléments de schéma personnalisés des offices et l'établissement d'une plateforme de collaboration pour les offices et les concepteurs XML afin de partager les données d'expérience et les connaissances relatives à la mise en œuvre de la norme ST.96 de l'OMPI. En ce qui concerne la mise à jour des éléments de schéma XML, le CWS a noté qu'il était prévu de mettre au point les éléments suivants dans le domaine des brevets : dossier de brevet, transfert de brevet, document de priorité, formulaire de demande de brevet et données relatives à la composition des alliages; ainsi que d'améliorer certains éléments relatifs au droit d'auteur, notamment RightsHolderType et OrphanWorkKindCode.
 - 93. Le CWS a demandé à l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP de présenter, à sa neuvième session, une proposition relative à une plateforme appropriée pour communiquer avec les développeurs externes.
- 94. Le CWS a noté que, au 31 mars 2021, le format de la norme ST.96 de l'OMPI (version 4.0) serait la seule source autorisée et soutenue de données structurées pour l'échange bilatéral de données sur le système de La Haye des Offices au Bureau international.

Point 7.c) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la chaîne de blocs (tâche n° 59)

- 95. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/15.
- 96. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du rapport sur l'état d'avancement de la tâche n° 59 présenté par la délégation de la Fédération de Russie en tant que coresponsable de l'Équipe d'experts chargée de la chaîne de blocs.
- 97. Le CWS a pris note des activités et du programme de travail de l'équipe d'experts. En particulier, les membres de l'équipe d'experts :
 - ont fait part de leurs initiatives et essais relatifs à l'utilisation de la chaîne de blocs, y compris en ce qui concerne l'identifiant vérifiable décentralisé, considéré comme un élément essentiel pour la communauté de la propriété intellectuelle pour progresser vers l'établissement un écosystème numérique de la propriété intellectuelle;
 - ont envisagé la possibilité de créer des sous-tâches, notamment pour la réglementation, la gouvernance, la norme technique et les possibilités d'utilisation, pour que les discussions soient plus efficaces et ont approuvé les quatre sujets compte tenu des efforts mutuels déployés au sein de l'équipe d'experts comme condition préalable à l'obtention de résultats harmonisés;
 - ont rappelé qu'il était essentiel que le secteur privé de la propriété intellectuelle participe aux discussions de l'équipe d'experts, car il jouait un rôle important dans l'écosystème de la propriété intellectuelle; sont convenus d'envisager la possibilité de conclure un partenariat public-privé pour examiner le potentiel de l'application de la chaîne de blocs aux données en matière de propriété intellectuelle et l'élaboration de la nouvelle norme; et
 - ont réaffirmé que le livre blanc sur la chaîne de blocs pour l'écosystème de la propriété intellectuelle en cours d'élaboration par le Bureau international et la nouvelle norme de l'OMPI devraient englober tous les types de droits de propriété intellectuelle et l'ensemble du cycle de vie des droits de propriété intellectuelle.

- 98. Le Bureau international a indiqué que l'identifiant vérifiable décentralisé s'appliquait à l'une des questions fondamentales sur "la façon de gérer et de vérifier les identifiants numériques des personnes physiques ou morales" et que le livre blanc inclurait un modèle d'identifiant décentralisé pour l'écosystème de la propriété intellectuelle. Le Bureau international a informé le CWS qu'il aiderait l'équipe d'experts chargée à étudier les meilleurs moyens d'établir le partenariat public-privé et de mettre à disposition une plateforme pour la collaboration entre les experts de la chaîne de blocs ou des transactions de propriété intellectuelle des offices et du secteur privé, comme indiqué par le CWS à sa septième session.
- 99. Le CWS a noté que le Bureau international prévoyait d'organiser le deuxième webinaire sur la chaîne de blocs une fois que le livre blanc serait prêt.

Point 7.d) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms (tâche n° 55)

- 100. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/16.
- 101. Le CWS a pris note du contenu du document, et en particulier du rapport sur l'état d'avancement de la tâche n° 55 établi par le Bureau international en tant que coresponsable de l'équipe d'experts chargée de la normalisation des noms. L'équipe d'experts a commencé à recueillir auprès de ses membres des exemples tirés de leurs pratiques en matière de maintien ou d'amélioration de la qualité des données relatives aux déposants. Ces informations devraient servir de base à des recommandations sur la qualité des données visant à améliorer l'efficacité des techniques de normalisation des noms.
 - 102. Le CWS a demandé à l'équipe d'experts d'élaborer une proposition de recommandations sur la qualité des données relatives aux déposants visant à faciliter la normalisation des noms lors de la prochaine session du CWS, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 4 du document CWS/8/16.

Point 7.e) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts 3D (tâche n° 61)

- 103. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/17.
- 104. Le CWS a pris note du contenu du document, et en particulier du rapport sur l'état d'avancement de la tâche n° 61 présenté par la délégation de la Fédération de Russie en tant que responsable de l'Équipe d'experts 3D. Il s'agit notamment d'un avant-projet de norme concernant l'utilisation de modèles et d'images numériques 3D pour les brevets, les marques et les dessins et modèles industriels. L'équipe d'experts espère présenter un projet révisé en 2021 pour examen et adoption par le CWS. Le CWS a également pris note du programme de travail de l'équipe d'experts pour 2021.
- 105. L'équipe d'experts a proposé d'étudier en détail les fonctions de recherche de modèles numériques 3D, y compris les pratiques actuelles, les technologies prometteuses et les critères de comparaison de modèles et d'images 3D, sous forme numérique. Il a été proposé de réviser la description de la tâche n° 61 pour tenir compte de ces travaux, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 13 du document CWS/8/17.
- 106. Une délégation a demandé un délai pour examiner le projet et une discussion plus approfondie sur les méthodes d'enquête afin d'améliorer les réponses. Une autre délégation a suggéré d'explorer la possibilité de rechercher des objets en 3D à l'aide des modèles 2D.
- 107. Au cours de la session, le Secrétariat a proposé d'ajouter le mot "numériques" après "3D" dans la description de la tâche n° 61 afin de mieux refléter le titre du projet de norme en cours d'élaboration.

108. Le CWS a approuvé la proposition de modification de la description de la tâche n° 61, qui est désormais libellée comme suit : "Établir une proposition de recommandations relatives aux modèles et images tridimensionnels (3D) numériques, qui porteront également sur des méthodes de recherche de modèles et d'images 3D".

Point 7.f) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique (tâche n° 62)

- 109. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/18.
- 110. Le CWS a pris note du contenu du document, et en particulier du rapport sur l'état d'avancement de la tâche n° 62 présenté par la délégation des États-Unis d'Amérique en tant que responsable de l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique et a encouragé les offices de propriété industrielle à participer plus activement aux discussions de l'équipe d'experts. Une définition de la publication électronique a été présentée par l'équipe d'experts.
- 111. Une délégation a fait observer qu'elle utilisait encore largement la norme ST.17 de l'OMPI dans ses publications électroniques et qu'elle collaborait avec d'autres offices de propriété intellectuelle qui l'utilisaient également. La délégation a suggéré que la norme ST.17 ne soit pas archivée. Le responsable de l'équipe d'experts a indiqué que l'équipe d'experts prendrait ce point en considération.
- 112. Le Secrétariat a reçu une suggestion visant à mettre à jour la sixième partie du Manuel de l'OMPI (Recommandations sur le contenu minimum des sites Web des offices de propriété industrielle). L'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique a proposé de reprendre ces travaux, ce qui suppose la modification de la tâche n° 62.
 - 113. Le CWS a approuvé la proposition de modification de la tâche n° 62, dont la description est à présent libellée comme suit : "Examen des normes de l'OMPI : ST.6, ST.8, ST.10, ST.11, ST.15, ST.17, ST.18, ST.63 et ST.81 et de la sixième partie du Manuel de l'OMPI, au regard de la publication par voie électronique des documents relatifs à la propriété intellectuelle et propositions de modification de ces normes et de ces documents le cas échéant".

Point 7.g) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts sur la situation juridique (tâche n° 47)

- 114. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/19.
- 115. Le CWS a pris note du contenu du document, et en particulier du rapport sur l'état d'avancement de la tâche n° 47 établi par le Bureau international en tant que responsable de l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique. L'équipe d'experts a l'intention de continuer d'apporter des ajustements ciblés aux événements prévus dans les normes relatives à la situation juridique, le cas échéant, à mesure que de nouvelles questions concernant les correspondances et les mises en œuvre sont portées à l'attention de l'équipe d'experts.
- 116. Au cours de la session, une délégation a proposé d'ajouter une clause à la description de la tâche n° 47 pour tenir compte de la proposition tendant à fusionner les normes relatives à la situation juridique. Plusieurs délégations ont appuyé cette proposition.
 - 117. Le CWS a approuvé la révision de la tâche n° 47, dont la description est désormais libellée comme suit : "Assurer les révisions et mises à jour nécessaires des normes ST.27, ST.87 et ST.61 de l'OMPI; établir un projet de document d'orientation concernant les données sur la situation juridique des dessins et modèles industriels du matériel de référence pour aider à l'utilisation de ces normes au sein de la communauté de la propriété intellectuelle; analyser la possibilité de fusionner les trois normes ST.27,

ST.87 et ST.61; et aider l'Équipe d'experts XML4IP à mettre au point des éléments XML pour les données relatives à la situation juridique."

118. Le CWS a prié l'Équipe d'experts sur la situation juridique de présenter une proposition relative à l'utilisation des caractères réservés figurant dans la norme ST.27 à la prochaine session du CWS.

Point 7.h) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques (tâche n° 60)

- 119. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/20.
- 120. Le CWS a pris note du contenu du document, et en particulier du rapport sur l'état d'avancement de la tâche n° 60 établi par le Bureau international en tant que responsable de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques. L'équipe d'experts a rendu compte des discussions entre les membres de l'équipe d'experts et le Groupe de travail du système de Madrid concernant les questions relatives au code INID 551 pour les marques collectives, les marques de certification et les marques de garantie. L'équipe d'experts n'est pas encore parvenue à un accord concernant une recommandation relative au code INID 551 de la norme ST.60 de l'OMPI.
 - 121. Le CWS a prié l'équipe d'experts de formuler, à la prochaine session du CWS, une recommandation concernant la question de savoir s'il convient de conserver en l'état ou de diviser le code INID 551 pour les marques collectives, les marques de certification et les marques de garantie dans la norme ST.60 de l'OMPI.

Point 7.i) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets (tâche n° 52)

- 122. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/21.
- 123. Le CWS a pris note du contenu du document, et en particulier du rapport sur l'état d'avancement de la tâche n° 52 établi par le Bureau international en tant que responsable de l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets. Un questionnaire révisé a été proposé pour la deuxième partie de l'enquête sur l'accès public à l'information en matière de brevets.
- 124. Une délégation a proposé d'ajouter une nouvelle question pour savoir si les offices de propriété intellectuelle prévoyaient de mettre fin à leur bulletin officiel à la faveur des services de publication en ligne. Le Bureau international a suggéré de remplacer le terme "prévoyaient" par "envisageaient", étant donné que le fait de prévoir suggérait qu'une décision définitive avait déjà été prise. La délégation a appuyé ce changement. La question révisée est donc libellée comme suit :

ne publier les données relatives à la publication que par le biais de services en ligne accessibles au public?	
□ OUI,	la suppression des bulletins officiels est prévue ou déjà mise en œuvre
□ OUI,	des discussions sont en cours sur la possibilité de mettre fin aux bulletins officiels
□ NON	, nous n'avons pas l'intention de supprimer les bulletins officiels."

"Q32. Votre office ou organisation envisage-t-il de supprimer les bulletins officiels et de

125. Le CWS a approuvé le questionnaire concernant la deuxième partie de l'enquête, tel qu'il figure dans l'annexe du document CWS/8/21, avec la nouvelle question proposée

ci-dessus. Le CWS a prié le Secrétariat de diffuser une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à participer à l'enquête.

Point 8.a) de l'ordre du jour : Rapport présenté par le Bureau international sur la prestation de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle en rapport avec le mandat du CWS

- 126. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/22.
- 127. Le CWS a pris note du contenu du document et, en particulier, des activités menées par le Bureau international en 2019 en ce qui concerne la prestation de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle portant sur la diffusion de l'information en matière de normes de propriété intellectuelle.
- 128. Le CWS a également noté que le document CWS/8/22 servirait de base au rapport correspondant présenté à l'Assemblée générale de l'OMPI en 2021, ainsi qu'il a été demandé à sa quarantième session en octobre 2011 (voir le paragraphe 190 du document WO/GA/40/19).

Point 8.b) de l'ordre du jour : Rapport sur les rapports techniques annuels

- 129. Le CWS a pris note du contenu du document CWS/8/INF/4, et en particulier des activités menées en 2019 par les offices de propriété intellectuelle ayant répondu. À la septième session, le CWS a demandé qu'une proposition soit formulée afin d'améliorer les rapports techniques annuels, compte tenu de la complexité des questionnaires, du chevauchement avec d'autres questionnaires de l'OMPI et de la disponibilité de ces informations sur les sites Web des offices de propriété industrielle. Cette année, le Bureau international n'a pas eu la possibilité d'examiner la question de l'amélioration des rapports techniques annuels par la voie des rapports techniques annuels.
- 130. Le CWS a noté que le Bureau international avait l'intention de présenter une proposition visant à améliorer les rapports techniques annuels à sa neuvième session.

Point 8.c) de l'ordre du jour : Mise à jour de l'outil WIPO Sequence

- 131. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/INF/5.
- 132. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des progrès réalisés dans le développement de l'outil logiciel WIPO Sequence qui sera utilisé par les déposants et les offices du monde entier pour établir des listages de séquences et vérifier leur conformité avec la norme ST.26 de l'OMPI. La version 1.0 de cet outil a été lancée le 4 novembre 2020 sur le site Web de l'OMPI à l'adresse https://www.wipo.int/standards/fr/sequence/index.html.

Point 8.d) de l'ordre du jour : Mise à jour du portail d'accès aux fichiers d'autorité

- 133. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/8/INF/6.
- 134. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la situation actuelle du portail d'accès aux fichiers d'autorité sur le site Web de l'OMPI. Vingt et un Offices fournissent actuellement au Bureau international des ensembles de données de fichiers d'autorité, et 10 autres ont indiqué qu'ils communiqueraient prochainement ces informations.

[L'annexe I suit]

I. ÉTATS MEMBRES/MEMBER STATES

(dans l'ordre alphabétique des noms français des États) (in the alphabetical order of the names in French)

ALGÉRIE/ALGERIA

Nadji AICHE (M.), directeur de la promotion des innovations et transfert des techniques, Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), Ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion des investissements, Alger

ALLEMAGNE/GERMANY

Katja BRABEC (Ms.), Senior Advisor, International Information Technology Cooperation, 2.4.3, German Patent and Trademark Office (DPMA), Munich

Thomas PLARRE (Mr.), Examiner, German Patent and Trademark Office (DPMA), Munich

Sara BUEHRER (Ms.), Head of Unit, Initial Processing, General Administrative Matters Concerning Trade Mark Procedures, Trademark Department, German Patent and Trademark Office (DPMA), Munich

Jan TECHERT, (Mr.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

ARABIE SAOUDITE/SAUDI ARABIA

Ali ALHARBI (Mr.), Senior Intellectual Property Information Analyst, Saudi Authority for Intellectual Property (SAIP), Riyadh

Omar ALQASEM (Mr.), Senior Business Solutions Analyst, Saudi Authority for Intellectual Property (SAIP), Riyadh

ARGENTINE/ARGENTINA

Betina Carla FABBIETTI (Sra.), Segunda Secretario, Misión Permanente, Ginebra

AUSTRALIE/AUSTRALIA

Michael BURN (Mr.), Senior Director, Innovation and Technology Group, IP Australia, Canberra

Rob McNEILL (Mr.), Assistant Director, Innovation and Technology Group, IP Australia, Canberra

Sarah WANG (Ms.), Assistant Director, IP Australia, Canberra

AUTRICHE/AUSTRIA

Hannes RAUMAUF (Mr.), Head, Patent Services and PCT, BMK, Austrian Patent Office, Federal Ministry of Climate Action, Environment, Energy, Mobility, Innovation and Technology, Vienna

Julian SCHEDL (Mr.), Expert, Austrian Patent Office, Federal Ministry of Climate Action, Environment, Energy, Mobility, Innovation and Technology, Vienna

BANGLADESH

Md. Mahabubur RAHMAN (Mr.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

BURKINA FASO

Lodouba KOHIO (M.), conseiller, Affaires économiques, chef, Département des études, de la formation et du partenariat, Département des études, de la formation et du partenariat, Centre national de la propriété industrielle (CNPI), Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat (MCIA), Ouagadougou

Wennepousdé Philippe OUEDRAOGO (M.), chef, Département de la documentation technique et de l'informatique, Centre national de la propriété industrielle (CNPI), Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat (MCIA), Ouagadougou

CANADA

Lynne JORGE (Ms.), Manager, CIPO Patent IT Solutions, Canadian Intellectual Property Office (CIPO), Gatineau

Raphaëlle MARTIN (Ms.), Technical Advisor, DTSS, Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED), Ottawa

Derek SPERO (Mr.), Solution Architect, CIPO Application Support, Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED), Ottawa

Jean-Charles DAOUST (Mr.), Director, Investments and Program Management, Canadian Intellectual Property Office (CIPO), Programs Branch, Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED), Gatineau

Yogesh SAGAR (Mr.), Technical Advisor, Canadian Intellectual Property Office (CIPO), Programs Branch, Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED), Gatineau

CHINE/CHINA

FANG Ke (Mr.), Senior Programme Administrator (Divisional Director Grade), Intellectual Property Department, Patent Office, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing

HAN Xinyi (Ms.), Programme Administrator, Trademark Office, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing

MA Xiaolei (Ms.), Staff, Documentation Publishing Department, Intellectual Property Publishing House, (CNIPA), Beijing

WANG Cheng (Ms.), Programme Administrator, Patent Documentation Department, Patent Office, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing

COLOMBIE/COLOMBIA

Yesid Andrés SERRANO (Sr.), Segundo Secretario, Misión Permanente Ginebra

COSTA RICA

Penaranda ALEXANDER (Sr.), Ministro Consejero, Misión Permanente Ginebra

CROATIE/CROATIA

Tatjana PLEŠA (Ms.), Head, Information Technology Service, Business Processes Support Department, State Intellectual Property Office (SIPO), Zagreb

Slaven FISTRIC (Mr.), Head, Section for Development and Administration of Patent Information, Patent Department, State Intellectual Property Office (SIPO), Zagreb

EL SALVADOR

Diana HASBUN (Sra.), Ministra Consejera, Misión Permanente de El Salvador ante la OMC y la OMPI, Ginebra

ÉQUATEUR/ECUADOR

Heidi VÁSCONES (Sra.), Segundo Secretario, Misión de Ecuador ante la OMC, Ginebra

ESPAGNE/SPAIN

María Rosa CARRERAS DURBÁN (Sra.), Coordinadora IT Proyectos, División de Tecnologías de la Información, Oficina Española de Patentes y Marcas (OEPM), Ministerio de Industria, Comercio y Turismo, Madrid

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Arti SHAH (Ms.), International Project Manager, Office of International Patent Cooperation, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Nelson YANG (Mr.), Senior Advisor, Office of International Cooperation, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Tyle AUDUONG (Ms.), Supervisory Trademark Business Operations Specialist, Trademark Administration, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Anish GUPTA (Mr.), PCT Legal Examiner, International Patent Legal Administration, Office of International Patent Cooperation, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Kathleen KALAFUS (Ms.), Biosequence Specialist, Scientific and Technical Information Center, Office of Patent Information Management, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Narith TITH (Mr.), IT Specialist, Enterprise Data Architecture Division, Office of Chief Information Officer, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Karen WEILER (Ms.), Special Program Examiner, International Patent Legal Administration, Office of International Patent Cooperation, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Marina LAMM (Ms.), Intellectual Property Attaché, Permanent Mission, Geneva

Yasmine FULENA (Mr.), Intellectual Property Advisor, Permanent Mission, Geneva

FÉDÉRATION DE RUSSIE/RUSSIAN FEDERATION

Sergey BIRYUKOV (Mr.), Head, Department for Design, Development and Maintenance of Information Systems, Federal Institute of Industrial Property (FIPS of Rospatent), Moscow

Vladislav MAMONTOV (Mr.), Senior Specialist, International Cooperation Department, Federal Service for Intellectual Property (Rospatent), Moscow

Olga FEDOSEEVA (Ms.), Deputy Head of the Division, Information Technology Department, Federal Institute of Industrial Property (FIPS of Rospatent), Moscow

Olga TYURINA (Ms.), Senior Researcher, Classifications and Standards Division, Federal Institute of Industrial Property (FIPS of Rospatent), Moscow

Yury ZONTOV (Mr.), Senior Researcher, Information Technology Department, Federal Institute of Industrial Property (FIPS of Rospatent), Moscow

Maria RYAZANOVA (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

FINLANDE/FINLAND

Jouko BERNDTSON (Mr.), Senior Patent Examiner, Finnish Patent and Registration Office (PRH), Helsinki

FRANCE

Samir GHAMRI-DOUDANE (M.), Head of Lab, Institut national de la propriété industrielle (INPI), Courbevoie

GRÈCE/GREECE

Aristeidis PITTARAS (Mr.), Director, Application and Grants, Hellenic Industrial Property Organization (HIPO), Athens

HONGRIE/HUNGARY

Janos ERDOSSY (Mr.), Head, Chemistry and Biotechnology Section, Hungarian Intellectual Property Office (HIPO), Budapest

Gyongyi SZILVITZKY (Ms.), Head, Receiving and Official Publication Section, Hungarian Intellectual Property Office (HIPO), Budapest

INDE/INDIA

Debasish BANERJEE (Mr.), Assistant Controller of Patents and Designs, Indian Patent Office, Department for Promotion of Industry and Internal Trade (DPIIT), Ministry of Commerce and Industry, New Delhi

Santosh GUPTA (Mr.), Assistant Controller of Patents and Designs, Indian Patent Office, Department for Promotion of Industry and Internal Trade, Ministry of Commerce and Industry (DPIIT), New Delhi

INDONÉSIE/INDONESIA

Ditya Agung NURDIANTO (Mr.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva, Geneva

ISRAËL/ISRAEL

Tamara SZNAIDLEDER (Ms.), Adviser, Permanent Mission, Geneva

Naomi GEHLER (Ms.), Systems Analyst, Information Technology, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

Dror BEN YEHUDA (Mr.), IT Manager, Department of Digital Technologies and Information, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

ITALIE/ITALY

Cristiano DI CARLO (Mr.), Information Technology Coordinator, IT Division, Italian Patent and Trademark Office, Directorate General for the Fight against Counterfeiting, Ministry of Economic Development (UIBM), Rome

Fabrizio FORNARI (Mr.), Information Technology Coordinator, IT Division, Italian Patent and Trademark Office, Directorate General for the Fight against Counterfeiting, Ministry of Economic Development (UIBM), Rome

JAPON/JAPAN

Hirono YOSHIKAI (Mr.), Assistant Director, International Information Technology Affairs Section/Information Technology and Patent Information Management Office, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry, Chiyoda-Ku Tokyo

Yoichi KANEKI (Mr.), Deputy Director, Examination Planning Office, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry, Tokyo

Takuji SAITO (Mr.), Deputy Director, Information Technology and Patent Information Management Office, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry, Tokyo

Shohei HASEGAWA (Mr.), Design Examiner, Design Division, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry, Tokyo

Kakimoto RYOMA (Mr.), Trademark Examiner, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry, Tokyo

Yumi SATO (Ms.), Administrative Officer, Information Technology and Patent Information Management Office, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry, Tokyo

Hiroki UEJIMA (Mr.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

KAZAKHSTAN

Manshuk ABILMAZHINOVA (Ms.), Head, Division on Examination of International Trademarks, National Institute of Intellectual Property, Ministry of Justice of the Republic of Kazakhstan, Nur-Sultan

Altynay BATYRBEKOVA (Ms.), Head, Department, Inventions, Utility Models and Selection Achievements, National Institute of Intellectual Property, Ministry of Justice of the Republic of Kazakhstan, Nur-Sultan

Dinara KUSAINOVA (Ms.), Head, Division on Preliminary Examination on Applications For Trademarks and Industrial Designs, National Institute of Intellectual Property, Ministry of Justice of the Republic of Kazakhstan, Nur-Sultan

Nurdaulet YERBOL (Mr.), Specialist, International Law and Cooperation Division, National Institute of Intellectual Property, Ministry of Justice of the Republic of Kazakhstan, Nur-Sultan

KIRGHIZISTAN/KYRGYZSTAN

Kymbat IMANGAZIEVA (Ms.), Trademarks Examination Department, Examination Department, State Service of Intellectual Property and Innovation under the Government of the Kyrgyz Republic (Kyrgyzpatent), Bishkek

Meerim TOROBEKOVA (Ms.), Industrial Property Examination Department, Examination Department, State Service of Intellectual Property and Innovation under the Government of the Kyrgyz Republic (Kyrgyzpatent), Bishkek

KOWEÏT/KUWAIT

Abdulaziz TAQI (Mr.), Commercial Attaché, Permanent Mission, Geneva

LESOTHO

Mokoma MMARI (Mr.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

LITUANIE/LITHUANIA

Jurgita EIDUKEVICIENE (Ms.), State Patent Bureau of the Republic of Lithuania, Vilnius

Deimante IVINSKIENE (Ms.), Head, Applications Receiving and Document Management Division, State Patent Bureau of the Republic of Lithuania, Vilnius

Rasa SVETIKAITE (Ms.), Justice and IP Attaché, Permanent Mission, Geneva

MADAGASCAR

Naharisoa Oby RAFANOTSIMIVA (Mme), coordonnatrice juridique, Office malgache de la propriété industrielle (OMAPI), Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Antananarivo

MAROC/MOROCCO

Dounia EL OUARDI (Mme), directrice, Pôle développement et relations clients, Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), Casablanca

Mustapha LYAMANI (Mr.), Head, Information Technology Department, Moroccan Office for Commercial and Industrial Property (OMPIC), Casablanca

MEXIQUE/MEXICO

María del Pilar ESCOBAR BAUTISTA (Sra.), Consejera, Misión Permanente, Ginebra

Sonia HERNÁNDEZ ARELLANO (Sra.), Subdirectora Divisional de Asuntos Multilaterales y Cooperación Técnica Internacional, Dirección Divisional de Relaciones Internacionales Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

Eunice HERRERA CUADRA (Sra.), Subdirectora Divisional de Negociaciones y Legislación Internacional, Dirección Divisional de Relaciones Internacionales, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

Miriam Jazmin SALGADO DELGADO (Sra.), Especialista, Dirección Divisional de Relaciones Internacionales, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

MYANMAR

May Phyo THWE, (Ms.), Director, **Department of Intellectual Property (DIP)**, Ministry Of Commerce, Nay Pyi Taw

Kyi Pyar MOE (Ms.), Director, **Department of Intellectual Property (DIP)**, Ministry Of Commerce, Nay Pyi Taw

Win Mar OO, (Ms.), Director, **Department of Intellectual Property (DIP)**, Ministry Of Commerce, Nay Pyi Taw

NORVÈGE/NORWAY

Magne LANGSAETER (Mr.), IPR System Product Owner, Norwegian Industrial Property Office (NIPO), Oslo

OUGANDA/UGANDA

Mugarura Allan NDAGIJE (Mr.), Third Secretary, Intellectual Property, Permanent Mission, Geneva

<u>PAKISTAN</u>

Saifullah KHAN (Mr.), Deputy Director, Intellectual Property Organization of Pakistan (IPO-Pakistan), Ministry of Commerce, Islamabad

Tafseer FATIMA (Ms.), Assistant Controller of Patents, Intellectual Property Organization of Pakistan (IPO-Pakistan), Ministry of Commerce, Government of Pakistan, Karachi

Muhammad Salman CHAUDHARY (Mr.), Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

<u>PANAMA</u>

Krizia MATTHEWS (Sra.), Representante Permanente Adjunto, Misión Permanente ante la Organización Mundial del Comercio (OMC), Ginebra

PORTUGAL

Susana ARMÁRIO (Ms.), Head, External Relations Department, National Institute of Industrial Property (INPI), Ministry of Justice, Lisbon

Bruno SEVERINO (Mr.), Head, Information Systems Department, National Institute of Industrial Property (INPI), Ministry of Justice, Lisbon

RÉPUBLIQUE DE CORÉE/REPUBLIC OF KOREA

PARK Siyoung (Mr.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

LEE Jumi (Ms.), Deputy Director, Korean Intellectual Property Office (KIPO), Daejeon

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE/CZECH REPUBLIC

Michal VERNER (Mr.), Deputy Director, Patent Information Department, Industrial Property Office of the Czech Republic, Prague

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

Julie DALTREY (Ms.), Head of Metadata Management and International Data Standards, Chief Data Office, UK Intellectual Property Office (UK IPO), Newport

Nancy PIGNATARO (Ms.), Intellectual Property Attaché, Permanent Mission, Geneva

SINGAPOUR/SINGAPORE

Chee King SOH (Mr.), Assistant Director, Information Technology, Intellectual Property Office of Singapore (IPOS), Singapore

Benjamin TAN (Mr.), Counsellor Intellectual Property, Permanent Mission, Geneva

SLOVAQUIE/SLOVAKIA

Katarina DOVALOVA (Ms.), Industrial Property Office of the Slovak Republic, Banská Bystrica

SUÈDE/SWEDEN

Åsa VIKEN (Ms.), Process Owner, Patent Department, Swedish Intellectual Property Office (PRV), Stockholm

THAÏLANDE/THAILAND

Nisachol SASANON (Ms.), Director, Information Technology and Communication Center, Department of Intellectual Property (DIP), Ministry of Commerce, Nonthaburi

Sivadol NONRUECHA (Mr.), Computer Technician, Information Technology, Department of Intellectual Property (DIP), Ministry of Commerce, Nonthaburi

Peerathai PISANTHAMMANONT (Mr.), Computer Technical Officer, Department of intellectual Property (DIP) Ministry of Commerce, Nonthaburi

<u>UKRAINE</u>

Svitlana KUSA (Ms.), Head, Patent Documentation and Standardization Department, Ministry of Economic Development, Trade and Agriculture of Ukraine, State Enterprise "Ukrainian Intellectual Property Institute" (Ukrpatent), Kyiv

Oksana PARKHETA (Ms.), Head, Patent Information Department, Ministry of Economic Development, Trade and Agriculture of Ukraine, State Enterprise "Ukrainian Intellectual Property Institute" (Ukrpatent), Kyiv

Antonina KRAUZE (Ms.), Leading Expert, Department of Chemical and Biological Technologies, Ministry of Economic Development, Trade and Agriculture of Ukraine, State Enterprise "Ukrainian Intellectual Property Institute" (Ukrpatent), Kyiv

<u>URUGUAY</u>

Fernanda Andrea GIANFAGNA GAUDIOSO (Sra.), Encargada de División Gestión Tecnológica, División Gestión Tecnológica, Ministerio de Industria, Energía y Minería, Dirección Nacional de la Propiedad Industrial (DNPI), Montevideo VIET NAM

DAO Nguyen (Mr.), Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

ZIMBABWE

Tanyaradzwa MANHOMBO (Mr.), Counsellor, Economic Section, Permanent Mission, Geneva

II. OBSERVATEUR/OBSERVER

PALESTINE

Rajaa JAWAADA (Ms.), General Director of IP, Ministry of National Economy, Ramallah

III. ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTERGOUVERNEMENTALES/INTERNATIONAL INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

ORGANISATION DE COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI)/ORGANIZATION OF ISLAMIC COOPERATION (OIC)

Halim GRABUS (Mr.), Counsellor, Geneva

ORGANISATION EURASIENNE DES BREVETS (OEAB)/EURASIAN PATENT ORGANIZATION (EAPO)

Julia KHORUK (Ms.), Leading Specialist, International Relations Department, Moscow

Anton OVCHINNIKOV (Mr.), Director, Patent Information and Automation Department, Moscow

ORGANISATION EUROPÉENNE DES BREVETS (OEB)/EUROPEAN PATENT ORGANISATION (EPO)

Geert BOEDT (Mr.), Patent Information Knowledge, Vienna

Fernando FERREIRA (Mr.), Lead for Data Engineering and Standards, Engineering and Architecture, Rijswijk

Domenico GOLZIO (Mr.), Director, CTO Office, Riiswijk

Johannes SCHAAF (Mr.), Patent Knowledge, Vienna

Christian SOLTMANN (Mr.), Product Manager Patent Data Services, Directorate 5.4.1 Patent Data Management, Vienna

Jeff STEWART (Mr.), Cooperation Project Officer, Rijswijk

Vesna VAJSBAHER (Ms.), Patent Information Data Specialist, Patent Knowledge, Operations and Bulk Data Sets, Vienna

Alexandre BLAND (Mr.), Head of Department, Rijswijk

ORGANISATION RÉGIONALE AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (ARIPO)/AFRICAN REGIONAL INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (ARIPO)

Flora MPANJU (Ms.), Head of Search and Examination, Intellectual Property Operations, Harare

<u>UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE OUEST-AFRICAINE (UEMOA)/WEST AFRICAN ECONOMIC AND MONETARY UNION (WAEMU)</u>

Bou SIDIBE (Mr.), Professional in Charge of Industry, WAEMU Commission, Department in Charge of Industry, Mine, Energy and Digital Economy, Ouagadougou

UNION EUROPÉENNE (UE)/EUROPEAN UNION (EU)

Thom CLARK (Mr.), Senior Expert, Legal Affairs, Alicante

Panagiotis SPAGOPOULOS (Mr.), IT Architect, Digital Transformation Department, Alicante Adam STUBBINGS (Sr.), Project Manager, Digital Transformation Department, Alicante

IV. ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES/NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI)/International Association for the Protection of Intellectual Property (AIPPI)

Gang HU (Mr.), Vice Chairman, Intellectual Property Office Practice and Procedures, Beijing Aurelia MARIE (Mrs.), Observer, Paris

Confederacy of Patent Information User Groups (CEPIUG)

Guido MORADEI (Mr.), Delegate, Varese

Groupe de documentation sur les brevets (PDG)/Patent Documentation Group (PDG)

Arndt MECKE (Mr.), Patent Information Professional, Munich

Health and Environment Program (HEP)

Madeleine SCHERB (Mrs.), Economist/President, Health and Environment Program, Geneva

Independent Alliance for Artists Rights (IAFAR)

Stacey HABER (Ms.), Head of Legal and Business Affairs, Liphook

Ann TAUSIS (Ms.), Board Member, London

International Trademark Association (INTA)

Tat-Tienne LOUEMBE (Mr.), Representative Africa, Middle East and IGOs, New York

Women at the Table

Caitlin KRAFT-BUCHMAN (Ms.), CEO, Founder, Geneva

V. BUREAU/OFFICERS

Président/Chair: Jean-Charles DAOUST (M./Mr.) (CANADA)

Vice-présidents/Vice-Chairs: Sergey BIRYUKOV (M./Mr.) (FÉDÉRATION DE

RUSSIE/RUSSIAN FEDERATION)

Siyoung PARK (M./Mr.), (RÉPUBLIQUE DE

CORÉE/REPUBLIC OF KOREA)

Secrétaire/Secretary: Young-Woo YUN (M./Mr.) (OMPI/WIPO)

VI. BUREAU INTERNATIONAL DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI)/INTERNATIONAL BUREAU OF THE WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (WIPO)

Daren TANG, directeur général/Director General

Kunihiko FUSHIMI (M./Mr.), directeur de la Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure mondiale/Director, International Classifications and Standards Division, Global Infrastructure Sector

Young-Woo YUN (M./Mr.), chef, Section des normes, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure mondiale/Head, Standards Section, International Classifications and Standards Division, Global Infrastructure Sector

Edward ELLIOTT (M./Mr.), administrateur chargé de l'information en matière de propriété industrielle de la Section des normes, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure mondiale/Industrial Property Information Officer, Standards Section, International Classifications and Standards Division, Global Infrastructure Sector

Emma FRANCIS (Mme/Ms.), spécialiste des données de propriété intellectuelle de la Section des normes, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure mondiale/Intellectual Property Data Expert, Standards Section, International Classifications and Standards Division, Global Infrastructure Sector

[L'annexe II suit/Annex II follows]

ORDRE DU JOUR

Document établi par le Secrétariat

- Ouverture de la huitième session
- 2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
- Adoption de l'ordre du jour Voir le présent document.
- 4. Propositions relatives à des normes de l'OMPI nouvelles ou révisées
 - a) Proposition relative à une nouvelle norme sur les API Web Voir le document CWS/8/2.
 - b) Proposition concernant une nouvelle norme relative aux marques multimédias Voir le document CWS/8/3.
 - c) Proposition concernant une nouvelle norme relative aux données sur la situation juridique des marques

Voir le document CWS/8/4.

d) Proposition concernant une nouvelle norme relative aux représentations des dessins et modèles

Voir le document CWS/8/5.

- e) Proposition relative à la révision de la norme ST.26 de l'OMPI (tâche n° 44) Voir le document CWS/8/6 Rev.
- f) Proposition relative à la révision de la norme ST.27 de l'OMPI Voir le document CWS/8/7.
- g) Proposition relative à la révision de la norme ST.37 de l'OMPI (tâche n° 51) Voir le document CWS/8/8.
- 5. Autres propositions
 - a) Publication des résultats de l'enquête sur les systèmes de numérotation des offices de propriété industrielle

Voir le document CWS/8/9 Corr.

b) Publication des résultats de la première partie du questionnaire sur l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public

Voir le document CWS/8/10.

- Publication des résultats de l'enquête sur l'utilisation de modèles en 3D et d'images en 3D dans les données et la documentation en matière de propriété intellectuelle Voir le document CWS/8/11.
- 6. Examen du programme de travail et de la liste des tâches du CWS Voir le document CWS/8/12.

- 7. Rapports sur l'état d'avancement des travaux des équipes d'experts
 - a) Rapport de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux technologies de l'information et de la communication (tâche n° 58)

Voir le document CWS/8/13.

- b) Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP (tâches nos 41, 53 et 64) Voir le document CWS/8/14.
- c) Rapport de l'Équipe d'experts en technologie de la chaîne de blocs (tâche n° 59) Voir le document CWS/8/15.
- d) Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms (tâche n° 55) Voir le document CWS/8/16.
- e) Rapport de l'Équipe d'experts 3D (tâche n° 61) Voir le document CWS/8/17.
- f) Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique (tâche n° 62) Voir le document CWS/8/18.
- g) Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique (tâche n° 47) Voir le document CWS/8/19.
- h) Rapport de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques (tâche n° 60)

Voir le document CWS/8/20.

i) Rapport de l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets (tâche n° 52)

Voir le document CWS/8/21.

- 8. Autres rapports et exposés à titre informatif
 - a) Rapport présenté par le Bureau international sur la prestation de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle en rapport avec le mandat du CWS

Voir le document CWS/8/22.

- b) Rapport sur les rapports techniques annuels
- c) Mise à jour de l'outil WIPO Sequence
- d) Mise à jour du portail d'accès aux fichiers d'autorité
- 9. Résumé présenté par le président
- 10. Clôture de la session

[L'annexe III suit]

LISTE DES TÂCHES

a) Tâches abandonnées à cette session :

Tâche n° 49 : Établir une recommandation concernant la gestion électronique

des marques de mouvement ou multimédias en vue de son

adoption en tant que norme de l'OMPI.

Tâche n° 53 : Mettre au point des éléments de schéma XML pour les indications

géographiques.

b) Tâches révisées à cette session :

Tâche n° 47 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires des

normes ST.27, ST.87 et ST.61 de l'OMPI en fonction des besoins; établir un projet de document d'orientation concernant l'utilisation de ces normes au sein de la communauté de la propriété

intellectuelle; examiner la possibilité de fusionner les

trois normes ST.27, ST.87 et ST.61; et aider l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP à élaborer des éléments de schéma

XML pour les données relatives à la situation juridique

Tâche n° 56 : Procéder aux révisions et aux mises à jour nécessaires de la

norme ST.90 de l'OMPI; aider le Bureau international à créer un catalogue unique des API mises à disposition par les offices; et

l'aider à promouvoir cette norme et à la mettre en œuvre.

Tâche n° 57 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la

norme ST.88 de l'OMPI.

Tâche n° 61: Établir une proposition de recommandations relatives aux modèles

et images (3D) numériques, qui porteront également sur des méthodes de recherche de modèles et d'images tridimensionnels

(3D).

Tâche n° 62: Examen des normes ST.6, ST.8, ST.10, ST.11, ST.15, ST.17,

ST.18, ST.63 et ST.81 de l'OMPI et de la sixième partie du Manuel de l'OMPI, au regard de la publication par voie électronique des documents relatifs à la propriété intellectuelle, et propositions de

modification de ces normes et documents, le cas échéant.

c) Tâches à poursuivre :

Tâche n° 44: Fournir un appui au Bureau international en communiquant les

besoins et le retour d'information des utilisateurs sur l'outil d'édition et de validation; fournir un appui au Bureau international pour les révisions à apporter en conséquence aux Instructions administratives du PCT; et préparer les révisions à apporter à la

norme ST.26 de l'OMPI sur demande du CWS.

Tâche n° 52 : Enquête sur le contenu et les fonctionnalités des systèmes

destinés à assurer l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public des offices de propriété industrielle, ainsi que sur leurs plans futurs en ce qui concerne leurs pratiques en matière de publication; établir des recommandations concernant

des systèmes destinés à assurer l'accès à l'information en matière

de brevets accessible au public des offices de propriété industrielle.

Tâche n° 55:

Envisager l'élaboration d'une norme de l'OMPI visant à aider les offices de propriété industrielle à améliorer la "qualité à la source" des noms des déposants et établir une proposition visant la poursuite des travaux relatifs à la normalisation des noms des déposants dans les documents de propriété industrielle, et la présenter pour examen par le CWS.

Tâche n° 58:

Élaborer, en accomplissant les tâches ci-après, une proposition de feuille de route pour l'élaboration et l'amélioration futures des normes de l'OMPI, y compris des recommandations de politique générale, afin de permettre aux offices de propriété industrielle et aux autres parties intéressées de produire, de partager et d'utiliser les données :

- i. examiner les recommandations du groupe 1 figurant dans l'annexe du document CWS/6/3, en collaboration avec les autres équipes d'experts concernées du CWS;
- ii. examiner les recommandations du groupe 2 et du groupe 3 figurant à l'annexe du document CWS/6/3;
- iii. établir un ordre de priorité dans les recommandations et suggérer un calendrier et
- iv. étudier les conséquences des technologies de rupture sur l'administration de la propriété intellectuelle et les données de propriété intellectuelle au vu de l'harmonisation et de la collaboration. Recueillir des informations sur les exigences des offices de propriété industrielle et des clients; et élaborer des recommandations en matière de représentations visuelles sous forme électronique pour les dessins et modèles."

Tâche n° 59:

Étudier la possibilité d'utiliser la technologie de la chaîne de blocs dans les procédures d'octroi de la protection des droits de propriété intellectuelle et de traitement des informations concernant les objets de propriété intellectuelle et leur utilisation;

recueillir des informations sur les progrès accomplis par les offices de propriété intellectuelle dans l'utilisation de la chaîne de blocs et l'expérience acquise en la matière, évaluer les normes applicables à la chaîne de blocs en vigueur dans le secteur privé et examiner le bien-fondé et l'applicabilité aux offices de propriété intellectuelle;

élaborer un modèle permettant de normaliser l'utilisation de la chaîne de blocs dans le domaine de la propriété intellectuelle, y compris des principes directeurs, des pratiques communes et l'utilisation de la terminologie à l'appui de la collaboration, des projets conjoints et de la validation; et

établir une proposition de norme de l'OMPI visant à appuyer l'application potentielle de la chaîne de blocs dans l'écosystème de la propriété intellectuelle;

Tâche n° 60:

Établir une proposition relative à la numérotation des codes INID concernant les marques verbales et les marques figuratives; sur la division du code INID (551) et l'éventuelle création d'un code INID pour les marques combinées.

Tâche n° 63 : Élaborer une ou des représentations visuelles des données XML

de l'OMPI aux fins de la publication électronique.

Tâche n° 64 : Préparer une proposition de recommandations concernant les

ressources JavaScript Object Notation (JSON) compatibles avec

la norme ST.96 de l'OMPI pour le dépôt, le traitement, la publication et/ou l'échange d'informations sur la propriété

intellectuelle.

d) Tâches visant à assurer la mise à jour permanente des normes de l'OMPI :

Tâche n° 38 : Assurer la révision et la mise à jour permanentes de la

norme ST.36 de l'OMPI.

Tâche n° 39 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la

norme ST.66 de l'OMPI.

Tâche N° 41: Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la

norme ST.96 de l'OMPI.

Tâche n° 42 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la

norme ST.86 de l'OMPI.

Tâche N° 51 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la

norme ST.37 de l'OMPI.

e) Tâches de nature permanente ou informative :

Tâche n° 18 : Recenser les domaines de normalisation possibles concernant

l'échange de données déchiffrables par machine sur la base de projets envisagés par des organismes tels que les cinq offices de propriété intellectuelle (dits IP5), les cinq offices de marques (dits TM5), le forum des cinq offices de dessins et modèles industriels

(dit ID5), l'ISO, la CEI et d'autres institutions connues de

normalisation industrielle.

Tâche n° 23 : Surveiller l'introduction, dans les bases de données, des

informations sur l'entrée et, le cas échéant, la non-entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales selon

le PCT publiées.

Tâche n° 24: Recueillir et publier les rapports techniques annuels (ATR/PI,

ATR/TM, ATR/ID) sur les activités des membres du CWS dans le domaine de l'information en matière de brevets, de marques et de

dessins et modèles industriels.

Tâche n° 33 : Révision permanente des normes de l'OMPI.

Tâche n° 33/3: Révision permanente de la norme ST.3 de l'OMPI.

Tâche n° 50 : Assurer la tenue et la mise à jour requise des enquêtes publiées

dans la septième partie du Manuel de l'OMPI sur l'information et la

documentation en matière de propriété industrielle.

f) Tâches créées à la session en cours et pour lesquelles les travaux n'ont pas commencé :

Aucune nouvelle tâche n'a été créée à cette session.

g) Tâches pour lesquelles les travaux sont en suspens :

Tâche n° 43 : Établir des principes directeurs que devraient suivre les offices de propriété industrielle, en ce qui concerne la numérotation des paragraphes, les longs paragraphes et la présentation cohérente des documents de brevet.

[Fin de l'annexe III et du document]